

Tableau des quantités maximales admises au remboursement de chaque document électoral susceptible d'être imprimé par les candidats

Document électoral	Catégorie	Nombre d'électeurs par catégorie	Quantité maximale		
			Par catégorie	Sous-total	Total
Bulletins de vote	Commerce 0 à 9 salariés	3221	3382	3520	9796
	Commerce de plus de 10 salariés	131	138		
	Industrie de 0 à 9 salariés	1902	1997	2201	
	Industrie de plus de 10 salariés	194	204		
	Services de 0 à 9 salariés	3593	3773	4075	
	Services de plus de 10 salariés	288	302		
Circulaires	Commerce 0 à 9 salariés	3221	3382	3520	9796
	Commerce de plus de 10 salariés	131	138		
	Industrie de 0 à 9 salariés	1902	1997	2201	
	Industrie de plus de 10 salariés	194	204		
	Services de 0 à 9 salariés	3593	3773	4075	
	Services de plus de 10 salariés	288	302		

Document électoral	Forfait		
	Format	Quantité	Tarif
Bulletins de vote	105 mm X 148 mm comportant 4 noms	Le premier mille	88,00 €
		Le mille suivant	9,00 €
	148 mm X 210 mm comportant 5 à 31 noms	Le premier mille	120,00 €
		Le mille suivant	15,00 €
	210 mm X 297 mm comportant plus de 31 noms	Le premier mille	176,00 €
		Le mille suivant	19,00 €
Circulaires	210 mm X 297 mm recto	Le premier mille	196,00 €
		Le mille suivant	19,00 €
	210 mm X 297 mm recto-verso	Le premier mille	255,00 €
		Le mille suivant	25,00 €